



DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE 2020

LACOSTE OPÉRATIONS - FRANCE



TABLE DES MATIERES

01	DÉCLARATION DE SOUTIEN CONTINU	3
02	MÉTHODOLOGIE	4
03	MODÈLE D'AFFAIRES	5
04	ENJEUX ET RISQUES EXTRA-FINANCIERS	8
05	PEOPLE	10
05.1	INTERNE	10
05.1.1	DONNÉES SOCIALES	10
05.1.2	ATTRACTIVITE ET RÉTENTION DES TALENTS	10
05.1.3	SANTÉ ET SÉCURITE	12
05.1.4	DIVERSITÉ ET INCLUSION	14
05.1.5	HANDICAP	14
05.2	FONDATION ET AUTRES ACTIONS DE MÉCÉNAT	14
05.2.1	FONDATION LACOSTE	14
05.2.2	AUTRES ACTIONS DE MÉCÉNAT	15
06	COMMUNITIES	16
06.1	CONDUITE RESPONSABLE DES ACTIVITÉS	16
06.2	CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT RESPONSABLE	16
06.2.1	DROITS DE L'HOMME ET CONDITIONS DE TRAVAIL	17
06.2.2	TRANSPARENCE ET TRAÇABILITE	17
06.3	LIVELIHOOD	18
06.4	RELATIONS AVEC LES PARTIES PRENANTES	19
07	PLANET	20
07.1	GESTION DES DÉCHETS	20
07.2	UTILISATION DURABLE DES RESSOURCES	21
07.2.1	EAU	21
07.2.2	MATIÈRES PREMIÈRES	21
07.2.3	ÉNERGIE	21
07.3	ÉMISSIONS DE GAZ A EFFETS DE SERRE (GES)	22
08	PRODUCT	23
08.1	ÉCO-CONCEPTION	23
08.2	QUALITÉ ET SÉCURITÉ DES PRODUITS	23
08.3	MATIÈRES PREMIÈRES	24
08.3.1	COTON	24
08.3.2	AUTRES MATIÈRES : CERTIFICATIONS ET BIEN-ETRE ANIMAL	24
08.4	CONTREFAÇON	24
09	TABLE DES INDICATEURS PAR THÉMATIQUE DE RISQUE	26
10	NOTE MÉTHODOLOGIQUE	27
10.1	DONNÉES SOCIALES	27
10.2	FORMATION	27
10.3	FLOTTE INTERNE DE VEHICULES	27
10.4	TRANSPORT DE MARCHANDISES	27
11	RAPPORT DE L'OTI SUR LA DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE	29



1 DÉCLARATION DE SOUTIEN CONTINU

L'époque que nous traversons a bousculé indiscutablement nombre de nos certitudes et ébranlé nombre de vérités que nous tenions pour acquises. Partout dans le monde, elle a été l'occasion d'une remise en question profonde de nos modes de consommation, de nos manières de travailler, de notre rapport au Temps, de notre lien aux Autres.

Mais pour difficile et éprouvante qu'elle soit, elle est également porteuse d'espérance. Parce qu'elle a vu naître – à tous les niveaux de nos sociétés - de formidables élans de solidarité, de générosité et d'altruisme, parce qu'elle touche à ce qui nous est le plus précieux - notre santé, nos proches, nos modes de vie – cette période inédite laissera des traces durables. Plus encore, elle nous a rappelé l'urgence à trouver des réponses collectives aux grands défis sociaux et environnementaux de notre temps : réduire les inégalités qui fracturent la cohésion de nos sociétés et lutter contre les dérèglements qui affectent notre planète.

Chez Lacoste, elle a également démontré la force des valeurs de notre Fondateur qui animent toujours notre Maison près de quatre-vingt-dix ans après sa création : l'esprit d'équipe, l'audace, la ténacité. Et l'élégance. Ce sont ces valeurs, portées au jour le jour par l'engagement sans faille de nos collaborateurs qui ont permis à notre entreprise de démontrer sa solidité et sa résilience dans cette période troublée.

Ce sont ces mêmes valeurs qui portent notre vision sociétale. Fidèles à l'héritage de René Lacoste qui était convaincu que le succès de son entreprise se construirait à long terme autour de sa capacité à agir pour le bien commun, nous pensons que l'élégance est plus que jamais une valeur à replacer au cœur de notre jeu.

Chez Lacoste, nous pensons que l'élégance dépasse le style. Qu'elle est une force qui met en mouvement, qui rassemble les Femmes et les Hommes. Qu'elle est une façon d'être et de se comporter, une exigence de respecter l'Autre, la volonté d'embrasser toutes les diversités qui rendent nos collectifs plus forts pour former des sociétés plus justes, plus solidaires et plus inclusives.

C'est la raison pour laquelle nous avons appelé notre projet sociétal l'Élégance Durable. Il s'articule autour de deux grandes ambitions : contribuer à faire de l'égalité des chances une réalité et montrer la voie en donnant vie aux principes de l'économie circulaire.

Cette double exigence, nous l'avons placée au cœur de notre stratégie d'entreprise. Pour ce faire, nous nous sommes fixés des objectifs à horizon 2025. Ils sous-tendent de transformer en profondeur notre entreprise et de repenser l'ensemble de notre écosystème.

Parce que notre succès passe par une coopération active avec toutes nos parties prenantes, L'Élégance Durable est surtout une démarche globale. Car c'est ensemble - avec nos collaborateurs, nos fournisseurs, nos clients et nos partenaires – que nous pourrons construire un monde plus élégant.

Depuis 1933, Lacoste grandit et progresse en nouant des relations d'affaires durables avec des partenaires qui partagent les mêmes valeurs. Notre adhésion au Pacte Mondial des Nations Unies en 2012 et à ses 10 principes est le reflet de cette volonté continue de se développer économiquement tout en veillant au respect des règles, des hommes et de l'environnement.

Le Comité Exécutif renouvelle ici son engagement à faire vivre concrètement les principes du Pacte Mondial dans les activités quotidiennes du Groupe.

Thierry Guibert, CEO



2 MÉTHODOLOGIE

Même si la politique RSE s'applique sur un périmètre plus global, les informations présentées dans cette déclaration portent sur les activités de la société Lacoste Operations en France à l'exception des opérations en amont et en aval qui sont réalisées par d'autres entités non concernées par le périmètre de la Déclaration de Performance Extra-Financière (DPEF). Le présent rapport répond ainsi à l'obligation légale de reporting extra-financier imposée par la transposition en droit français de la directive européenne de 2014 sur la transparence et la publication d'informations extra-financières

Les données RSE sont collectées par la Direction RSE auprès des contributeurs référents de chaque entité intégrée dans le reporting.

Sauf indication contraire, les données collectées couvrent la période de l'exercice civil 2020 allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2020.

Ces informations ont fait l'objet d'un avis de la part de l'un des commissaires aux comptes de la société EY - désigné Organisme Tiers Indépendant -, exprimant une conclusion d'assurance modérée sur la conformité de la DPEF et la sincérité des informations contenues dans la Déclaration de Performance Extra-Financière de Lacoste Opérations.



3 MODÈLE D'AFFAIRES

Surnommé le Crocodile, membre des Mousquetaires, René Lacoste a été sacré 10 fois vainqueur de tournois du Grand Chelem et a gagné la coupe Davis en 1927 en équipe. Toute sa vie, il fut un inventeur. Il a dessiné le 1er polo fabriqué dans un nouveau tissu révolutionnaire : le petit piqué. Précurseur de l'athlisure, faisant rimer pratique et esthétique, René Lacoste n'a cessé de révolutionner le tennis et la mode.

Lacoste est désormais un acteur majeur du marché du premium casual wear. Une position qui lui confère des responsabilités vis-à-vis de ses clients et de ses partenaires, avec lesquels il doit élaborer des produits respectueux des Hommes et de l'environnement.

Dans ce cadre, Lacoste Opérations est le licencié mondial de la marque Lacoste pour le vêtement, la maroquinerie, l'underwear et le footwear. À ce titre, elle paie des redevances aux sociétés propriétaires des Marques.

Lacoste Operations se rémunère en vendant des produits textiles, chaussures, sacs et accessoires de la marque Lacoste à des distributeurs, principalement sur le territoire Européen, en donnant en licence ses droits sur les autres territoires et en rendant diverses prestations de services (prestations administratives, locations immobilières, frais accessoires sur ventes, autres frais refacturés, etc.). Le textile représente plus des trois-quarts des ventes de Lacoste Opérations.

Lacoste Opérations inclut deux sites industriels français (Troyes Gayettes, Troyes Pull Verdun), situés à Troyes dans la région Grand-Est, ainsi qu'un site administratif (Croncels) où exerce une partie des équipes DSI, Supply chain, RH et Comptabilité de Lacoste Opérations, et le siège social (Court 37) situé à Paris.

Troyes est véritablement le berceau historique du savoir-faire Lacoste et a pour vocation de devenir un Centre d'Excellence.

Le site des Gayettes, à Troyes, intègre toutes les étapes de production depuis le fil jusqu'au produit fini : développement, tricotage, teinture, coupe et confection. Sur ce site, sont produits plus particulièrement les vêtements du défilé, les produits plus sophistiqués et les vêtements sur mesure pour la délégation française des Jeux Olympiques ainsi que des Jeux Paralympiques, ou encore la gamme Made in France.

Les ateliers tricotage et teinture du site des Gayettes alimentent en tricot les autres sites de fabrication Maille, ainsi que différents partenaires en France et à l'étranger.

Le site de Verdun est spécialisé dans la production de produits « pull » : il héberge un atelier de tricotage et de confection, ainsi que les étapes de traitement et de lavage, de contrôle qualité et la qualité centrale du Groupe.

Lacoste et le développement durable

Au cours des dernières décennies, la rapide évolution de l'industrie de la mode a conduit à une consommation croissante dont les répercussions écologiques et sociales sont préoccupantes. Ce modèle a atteint ses limites et Lacoste a la conviction qu'il est urgent de le réinventer. Pour ce faire, Lacoste a développé le concept d'Élégance Durable et a adhéré à l'initiative Make Fashion Circular de la Ellen MacArthur Foundation.

Le concept même d'Élégance Durable fait écho à l'histoire de René Lacoste et à sa vision du mouvement. Précurseur, il pressent que libérer le mouvement par l'intermédiaire du vêtement est un déclencheur pour favoriser l'épanouissement personnel, **encourager l'esprit de liberté et de défi**. Les produits Lacoste ont toujours été conçus selon des critères de qualité très exigeants et la marque a toujours été synonyme d'élégance à travers le monde. Mais Lacoste croit que l'élégance est aussi une façon de faire, une façon d'être. Elle permet aux Hommes de collaborer pour trouver des solutions nouvelles. L'élégance est une valeur, une force de transformation à même de dépasser les différences.



Pour construire sa démarche d'Élégance Durable, Lacoste s'est appuyé sur une étude de matérialité et un bilan environnemental complet de ses activités. Ces deux éléments d'analyse ont servi de fondement à l'élaboration de la stratégie de développement durable pour intégrer l'ensemble des acteurs de l'écosystème du Groupe. L'ambition de cette stratégie est de faire profiter au plus grand nombre la vision de Lacoste de d'Élégance Durable :

Aux hommes et aux femmes à travers le pilier People, en élevant les personnes fragilisées vers leur plein potentiel ;

Aux communautés locales, à travers le pilier Communities, en élevant la chaîne d'approvisionnement du Groupe vers une croissance durable ;

À la planète, à travers le pilier Planet, en tendant à élever les produits Lacoste vers une forme d'excellence environnementale.

Pour déployer cette Élégance Durable au cœur de ses activités, Lacoste s'appuie sur 4 valeurs :



- Agir avec élégance, c'est viser l'excellence en étant fair play et humbles dans nos relations aux autres ;
- Jouer en équipe c'est faire preuve de respect et d'engagement tant envers les autres qu'envers le travail et les décisions d'équipe ;
- Agir avec audace c'est avoir le courage de s'exprimer, d'expérimenter et de prendre des initiatives pour explorer de nouvelles opportunités ;
- Avancer avec ténacité signifie que nous cherchons constamment à nous améliorer, en tirant les leçons de nos échecs.

NOTRE RAISON D'ÊTRE

FAIRE DE L'ÉLÉGANCE UNE VALEUR QUI TRANSCENDE LES DIFFÉRENCES

NOS RESSOURCES

COLLABORATEURS

1 197 COLLABORATEURS
62 % DE FEMMES

PRODUCTION

2 SITES INDUSTRIELS FRANÇAIS
285 000 PIÈCES FABRIQUÉES en 2020
EXPERTISE TEINTURE
QUALITÉ PRODUIT

PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

MARQUE
LUTTE CONTRE LA CONTREFAÇON

NOTRE ECOSYSTÈME

FURNISSEURS

PARTENAIRES COMMERCIAUX

ENVIRONNEMENT

CLIENTS

NOTRE VISION ET AMBITION

DEVENIR LA MARQUE LA PLUS INSPIRANTE DANS LE SPORT FASHION

4 VALEURS



NOTRE CRÉATION DE VALEUR AJOUTÉE FINANCIER

VENTES 449M€
PRESTATIONS 118,7M€

COLLABORATEURS

SALAIRES 61,6M€
AVANTAGES SOCIAUX 27,5M€

FORMATION

0,6 % DE LA MASSE SALARIALE
7 368 HEURES
MANUFACTURING ACADEMY
MANAGEMENT ACADEMY
CUSTOMER ACADEMY

SOCIÉTÉ & FONDATION

14 ASSOCIATIONS
8 PAYS

ACTIVITÉ

FABRICATION ET VENTE DE PRODUITS – PRESTATIONS DE SERVICES



4 ENJEUX ET RISQUES EXTRA-FINANCIERS

En 2018, Lacoste Operations avait réalisé une première cartographie des risques RSE à dire d'expert, en analysant son activité au regard des enjeux sectoriels pertinents. Ceux-ci avaient été identifiés en utilisant différents standards (SASB, GRI, etc.) et en prenant en compte une cartographie des risques Groupe précédemment réalisée en 2017.

En 2019 la cartographie des risques a été approfondie à partir d'interviews d'experts en interne avec l'appui d'un cabinet de conseil spécialisé. Une analyse de matérialité est venue compléter cet exercice, en s'appuyant sur une consultation d'un panel de parties prenantes internes et externes.

Cette étude a fait ressortir les risques les plus matériels et pertinents pour Lacoste Opérations. Les préoccupations environnementales et la nécessité pour Lacoste de communiquer de manière plus transparente ont été notamment mises en évidence.

En 2020, la réalisation d'un bilan environnemental et l'élaboration d'un plan d'actions complémentaires ont permis, entre autres :

- de renforcer les actions déjà en place ou en cours de déploiement ;
- d'identifier / élaborer les indicateurs de performance pertinents, notamment au niveau environnemental, qui viendront compléter les indicateurs de reporting que Lacoste a continué de suivre en 2020. La définition de ces indicateurs étant toujours en cours, ils seront publiés dans le rapport Développement Durable du Groupe qui paraîtra en mai 2021.

Les thématiques réglementaires « conséquences environnementales de l'activité, notamment en ce qui concerne le changement climatique », et « l'économie circulaire » sont intégrées dans les risques liés à l'environnement, les thématiques « respect du bien-être animal » et « engagements sociétaux » dans le risque chaîne d'approvisionnement responsable, et les thématiques « accord collectifs » et « lutte contre les discriminations et promotion de la diversité » dans le risque engagement et bien-être des collaborateurs.

Sur le plan fiscal, la société tient compte des dispositions légales et réglementaires applicables, y compris les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, vis-à-vis des autorités des états où elle exerce ses activités. Elle procède aux déclarations fiscales périodiques et au paiement des impositions correspondantes. Elle n'a pas sollicité ni ne bénéficie d'accord fiscal dérogatoire.

Compte tenu de la nature de nos activités, nous considérons que les thèmes "gaspillage alimentaire", "lutte contre la précarité alimentaire", et "respect d'une alimentation responsable, équitable et durable" ne constituent pas des risques RSE principaux et ne justifient pas un développement dans la présente DPEF.



THEMATIQUE	DESCRIPTION DU RISQUE	IMPACT POTENTIEL	SECTION DANS LE DOCUMENT
CHAINE D'APPROVISIONNEMENT RESPONSABLE	Sous-traitance non déclarée Violation des droits de l'Homme par un partenaire au sein de la chaîne d'approvisionnement de Lacoste Opérations	Risques pour les salariés des sites Réputation de l'entreprise Qualité des produits	6.2
	Utilisation de matière première issue d'une chaîne d'approvisionnement ne permettant pas de préserver le bien-être des animaux	Réputation de l'entreprise	8.3
ENVIRONNEMENT	Rejets de polluants contaminants ou pollution accidentelle sur un site industriel ayant un impact direct sur les riverains ou l'environnement	Non-respect de la réglementation Impact sur la santé de riverains ou sur l'environnement. Interruption d'activité Réputation de l'entreprise	8.2
	Adaptation au changement climatique et réduction de l'empreinte carbone Mauvaise gestion des ressources et des déchets Raréfaction des ressources naturelles Impact environnemental de l'industrie de la mode	Difficultés d'approvisionnement de matières premières (qualité, quantités, prix). Consommation non maîtrisée de fluides ou d'énergie Valorisation ou recyclage non optimisé des déchets Mauvaise gestion des stocks ou de la production entraînant du gaspillage de matières premières Réputation de l'entreprise	7
COMMUNICATION	Suspicion de mauvaises pratiques par les parties prenantes du fait d'un manque d'informations accessibles sur les pratiques responsables du Groupe.	Suspicion de mauvaises pratiques par manque d'informations Mauvaise notation de l'entreprise par des ONG ou des applications par manque d'information Réputation de l'entreprise	6.2
QUALITE ET SECURITE DES PRODUITS	Insatisfaction des clients Réaction allergique lors de l'utilisation d'un produit	Santé des clients Réputation de l'entreprise	8.2
SANTE ET SECURITE AU TRAVAIL	Accident de personne sur un site industriel interne ou externe. Risque attentatoire.	Non-respect de la réglementation Risque d'accident du travail Interruption d'activité	5.1
ENGAGEMENT ET BIEN-ETRE DES COLLABORATEURS	Démotivation Atteinte à la santé mentale ou physique des collaborateurs	Démotivation, baisse de la productivité, déséquilibre vie privée/professionnelle.	5.1
PROPRIETE INTELLECTUELLE ET PROTECTION DE LA MARQUE	Contrefaçon	Intérêt des clients, partenaires et salariés. Capacité d'investissement et d'innovation de Lacoste	8.4



5 PEOPLE

5.1 INTERNE

5.1.1 Données sociales

Au 31 décembre 2020, Lacoste Operations employait 1 197 collaborateurs, avec 2% des collaborateurs travaillant à temps partiel. En 2020 les effectifs comptaient 62 % de femmes, avec 55 % de femmes parmi les N-1 des membres du Comex. L'Index Egalité Femmes Hommes de Lacoste s'élève à 96/100 en 2020.

Lacoste s'est associé en 2020 à l'initiative "Unlocking Gender Parity in Fashion" qui vient renforcer nos engagements en matière de diversité, d'inclusion et d'égalité hommes-femmes.

En 2020, 155 nouveaux collaborateurs ont été recrutés, dont 87 en CDI, 48 en CDD, et 20 en alternance, tandis que 195 quittaient la société. Le taux de turnover était ainsi de 9,14%.

La masse salariale était de 61,6 M€ (+3,4 % par rapport à 2019).

L'absentéisme s'est élevé à 4,5% en moyenne : il était de 6,5% sur les sites de la région Alsace Champagne-Ardenne Lorraine et de 1,6% sur le siège.

5.1.2 Attractivité et rétention des talents

5.1.2.1 Gestion prévisionnelle des emplois et compétences

Lacoste assure la Gestion Prévisionnelle des Emplois et Compétences en s'appuyant sur :

- Des accords collectifs
- Une cartographie annuelle des emplois pour identifier leurs évolutions et les besoins à venir
- La Manufacturing Academy, reconnue par l'Etat français, qui permet de former la main d'œuvre aux savoir-faire du textile, et recruter parmi les personnes formées.
- Une école interne de tricotage, teinture et confection qui assure une formation continue aux équipes ainsi qu'aux managers de premier niveau.
- La Management Academy à destination des managers à tous les niveaux de séniorité, qui vise notamment à renforcer leur capacité à engager les collaborateurs.
- Des plans de recrutement.
- Une rémunération prenant en compte des facteurs de bien-être des salariés, un régime de prévoyance et frais de santé, une politique d'intéressement et de participation. La politique salariale de Lacoste va au-delà de l'évolution du pouvoir d'achat.
- Une communication interne forte : informations hebdomadaires et trimestrielles, plateforme intranet, explication de la stratégie et réunions mensuelles et trimestrielles sur les résultats...

La richesse des activités et des métiers présents au sein de l'organisation, l'envergure géographique du Groupe et la notoriété de la Marque contribuent fortement à l'attractivité de Lacoste. L'entreprise investit néanmoins avec une attention toujours plus accrue dans le domaine de l'acquisition des talents avec la mise en place de guidelines, process, méthodologies et outils en cohérence avec ses ambitions de développement et les projets de transformation liés à cette ambition.

Quelques exemples de réalisations dans ce domaine :

- Une fonction Talent Acquisition visible et reconnue comme stratégique par le Top Management et connectée au domaine rémunération et avantages sociaux, afin de veiller à la compétitivité de Lacoste sur le marché ;
- Une politique recrutement Groupe partagée et communiquée au niveau global ;
- Des actions de formation et d'accompagnement au recrutement que ce soit au niveau corporate comme au niveau opérationnel ;



- La définition d'une marque employeur et sa déclinaison dans différents projets ou actions.
- Une fonction Culture et Engagement a été créée en 2020, travaillant notamment sur la thématique Diversité et Inclusion

Ces sujets sont également soutenus par un effort significatif dans le développement de solutions innovantes et digitales (site internet dédié aux Talents et Carrières, plateforme de recrutement permettant la création de viviers de talents et l'identification de positions-clés dans l'organisation - qu'il s'agisse d'experts, de managers ou de hauts potentiels).

5.1.2.2 Formation

0,59 % de la masse salariale, soit 382 K€, a été consacré à la formation des collaborateurs. 263 d'entre eux ont pu bénéficier d'au moins une demi-journée de formation, dont 7 contrats professionnels. Le total des heures de formations suivies s'élève à 7 343 heures, dont 3500 heures dispensées dans le cadre de la Manufacturing Academy).

Un tiers des formations sont liées aux métiers (32 % des heures) mais d'autres formations dont celles relatives à la sécurité (30 %) ou à l'utilisation des logiciels métiers ou à la bureautique (17%) ont aussi été suivies en 2020. Les managers sont également accompagnés : qu'ils soient débutants, afin de réussir leur prise de poste, ou confirmés, ce qui leur permet de confronter collectivement la stratégie et la vision du Groupe avec le quotidien managérial et opérationnel.

5.1.2.2.1 Manufacturing Academy



Lacoste a créé son école dans le berceau historique de la bonneterie en 2016 afin de sauvegarder le savoir-faire textile local et le perpétuer. Elle a pour ambition de permettre la transmission des savoir-faire textiles de Lacoste entre les différentes générations et de devenir l'un des lieux incontournables de la formation aux métiers du textile en France et dans le monde. La Manufacturing Academy a permis de former, puis de recruter des stagiaires qui, pour la plupart, ne connaissaient pas le métier auparavant.

Les programmes sont dédiés aux métiers de la confection, du tricotage, à la fonction de bonnetier. 5 formateurs internes certifiés par un parcours de formation et 1 formatrice interne dédiée uniquement à la confection assurent ces formations.

En 2020, 404 stagiaires ont été formés aux métiers de la confection, du tricotage, à la fonction de bonnetier ; et 17 personnes ont pu bénéficier d'un contrat de professionnalisation.

5.1.2.2.2 Management Academy



Promotrice et garante de la bonne compréhension et de la bonne intégration de la culture managériale du Groupe Lacoste, la Management Academy incarne en outre la philosophie du Leadership made in Lacoste : « Coaching our teams to success ».

Elle participe à développer des leaders toujours plus agiles et engagés, attentifs à mettre en œuvre un esprit d'inclusion autant que de performance.

Pour cela, l'académie s'appuie sur trois programmes majeurs : SCORE, BOOST et LEADERSHIPX.

Chacun d'eux fait partie d'un parcours de formation complet et de long terme, mobilisant de nombreux outils pour maximiser l'impact et offrir des opportunités concrètes de développement pour les leaders. Internationale et transverse, l'académie s'adresse à tous les leaders Lacoste et poursuit des objectifs forts :

- Construire, par une même expérience partagée, un réseau solide de pairs



- Assurer une compréhension toujours plus fine de l'ADN Lacoste et des principes de leadership, et favoriser les échanges entre pairs pour activer notre intelligence collective
- Soutenir le développement personnel des leaders et élaborer un plan d'action pour gérer les leviers individuels et collectifs de performance et de motivation.

La Leadership Academy accompagne également la naissance et l'essor des talents en libérant les potentiels à travers deux parcours, LEAP et IMPULSE. Ces parcours visent à développer des compétences plus stratégiques en vue de prises de responsabilités croissantes.

A cet effet, elle promeut aussi la mobilité interne en créant des passerelles entre les marques, notamment en ouvrant les portes de certains parcours aux leaders des autres marques du Groupe « MF Brands Group ».

Depuis sa création en 2017, la Management Academy a accompagné plus de 230 managers.

5.1.2.2.3 Customer Experience Academy



La Customer Experience Academy a pour objectif de développer les compétences du commerce de détail et créer un environnement d'apprentissage propre à faire émerger des ambassadeurs de marque passionnés. Elle permet notamment de renforcer la marque Lacoste en proposant des outils de formation et des initiatives qui permettent de garantir la qualité premium de l'expérience client.

Ces 13 modules de formation sont disponibles dans 36 pays différents et 13 langues, via un accès digital ou en présentiel, mais aussi directement en magasin, où des interventions sont régulièrement proposées. En 2020, 7800 collaborateurs ont ainsi pu suivre ces modules de formation en ligne.

Les principaux sujets traités en formation sont :

- L'histoire de notre marque
- Attentes et directives du Groupe
- Le voyage du consommateur chez Lacoste
- Précisions sur le produit et la distribution
- Management des employés et des ventes

En plus du contenu des formations, l'équipe de la Customer Experience Academy propose son soutien à travers la mise à disposition de ressources variées : lignes directrices, plans de communication, calendriers, indicateurs clés de performance pour suivre les impacts, supporter les engagements et garantir une mise en œuvre adéquate et réussie sur chaque marché. Tous ces éléments sont exécutés et gérés localement par la Direction de la Formation.

En 2020, la Customer Experience Academy a adapté son activité afin de pouvoir continuer à fonctionner malgré les contraintes imposées par la crise sanitaire :

- Développement d'une application mobile permettant de dispenser des formations digitales ;
- Organisation du Digital Retail Forum dans 10 pays, pendant lequel une formation digitale sur les nouveaux produits a été dispensée. Cette version digitale du Retail Forum habituellement organisé en présentiel a permis d'intégrer les équipes de ventes à la formation, en plus des équipes de management ;
- Développement d'un e-learning dédié à la sensibilisation des équipes de vente aux gestes et comportements à adopter dans l'espace public et dans les boutiques Lacoste pour assurer la sécurité de tous pendant la crise sanitaire ;
- Développement d'une formation Digital Sales Immersion présentant 6 vidéos expliquant comment interagir avec les clients dans diverses situations. Cet outil est pensé pour être interactif et animé localement par les équipes de vente. Développé pendant l'année 2020, il sera lancé en 2021.



5.1.3 Santé et sécurité

Dans un contexte où les entreprises sont confrontées à des risques liés à la sécurité toujours plus grands, développer la vigilance doit devenir une démarche de fond afin de créer une véritable culture de la sécurité.

Un projet d'entreprise "Nos Gestes Gagnants" a été déployé en 2018, afin de former et informer les salariés aux enjeux de sûreté et sécurité. Il vise à l'application de principes au quotidien autour de la protection et de la vigilance, tant à l'égard de la marque, que des marchandises et des personnes. Un e-learning dédié est rendu obligatoire pour tous les nouveaux collaborateurs de Lacoste Opérations.

Il vise à l'application de principes au quotidien autour de 6 grandes thématiques :

- Protection de la marque
- Protection de la marchandise
- Protection des données
- Protection des personnes
- Protection des espaces de travail
- Vigilance à l'égard des personnes

A Troyes, de nombreux investissements ont également été réalisés depuis 2019, afin de favoriser les meilleures conditions de travail possible. Du matériel ergonomique de pointe (chariots et tables dynamiques) a notamment été acheté, afin de minimiser les risques de troubles musculosquelettiques des opérateurs, et l'éclairage a été repensé pour garantir un confort maximal dans les unités de production. Une étude sur le niveau sonore dans les ateliers a été menée, permettant d'identifier les besoins spécifiques en protection auditive pour chaque poste de travail.

En 2020, des aménagements ont été réalisés aux Gayettes afin d'adapter 4 postes de travail aux besoins spécifiques des collaborateurs et optimiser leur ergonomie.

Un nouveau programme de formation « Restons en forme » est en cours de déploiement aux Gayettes, visant à inculquer les bons gestes et postures aux collaborateurs, et une meilleure compréhension de leur corps leur permettant de minimiser le risque de blessures ou de douleurs. 5 groupes pilotes ont été formés en septembre 2020, touchant 50 salariés. Ce projet sera prolongé et son déploiement élargi en 2021. Les indicateurs d'accidentologie sont suivis

Indicateurs d'accidentologie	2020
Taux de fréquence (nombre d'accidents de travail avec arrêt pour 1 000 000 heures travaillées)	7,72
Taux de gravité (nombre de jours d'arrêt pour 1 000 heures travaillées)	0,30

En 2020, pour faire face à la crise sanitaire et assurer la sécurité des collaborateurs du Groupe, des mesures ont été prises pour adapter les temps et modes de travail :

- Sur tous les sites de Lacoste Opérations les plans de circulation ont été repensés, incluant notamment une signalétique au sol et l'affichage des consignes de sécurité ;
- Sur tous les sites des masques, et des produits désinfectants (gel hydroalcoolique et lingettes) ont été mis à disposition des collaborateurs. Le suivi de ces équipements de protection est réalisé par les infirmières de Court 37 et des Gayettes ;
- Les écrans de l'ensemble de ces sites diffusent des tutoriels de bonnes pratiques, par exemple pour le lavage des mains ou le port du masque ;
- Un suivi sanitaire des collaborateurs a été déployé ;
- A Troyes, les réfectoires ont été aménagés avec des vitres en plexiglas pour favoriser le respect des règles de distanciation, des salles de réunion ont été aménagées en réfectoires et les horaires de pause et de travail ont été modifiés afin de minimiser autant que possible les rassemblements. Les espaces de travail ont également été



repensés et les sens de circulation modifiés. Le flash hebdomadaire envoyé par la communication interne présentait systématiquement un bandeau de rappel des comportements à adopter pour minimiser les risques ;

- Le protocole d'accueil des visiteurs a été revu afin de garantir le respect des règles de distanciation ;
- Le télétravail a été privilégié pour l'ensemble des salariés, et une cellule de soutien psychologique joignable par téléphone a été déployée, afin de soutenir les collaborateurs rencontrant des difficultés personnelles liées au télétravail et à l'isolement.

5.1.4 Diversité et inclusion

Signataire en 2019 du Open to All Pledge, Lacoste s'est associé en 2020 à l'initiative "Unlocking Gender Parity in Fashion" qui vient renforcer nos engagements en matière de diversité, d'inclusion et d'égalité hommes-femmes.

Lancée par Parity.org, une association américaine à but non lucratif qui se bat contre les discriminations au sein des entreprises, la démarche engage ses signataires à mettre en place une feuille de route et des mesures en matière de parité et d'égalité entre les collaborateurs, à tous les niveaux de l'entreprise. Avec, comme axes de travail, entre autres, la réduction des inégalités salariales entre hommes et femmes, l'égal accès à toutes les fonctions ou encore l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée.

"Lacoste a toujours été très attaché à la parité et à l'égalité. Ces notions, fondamentales, dépassent très largement la concurrence entre marques. Il s'agit d'un combat que nous avons à mener collectivement, en tant qu'industrie globale. Je vois dans cette initiative l'opportunité de partager de bonnes pratiques, d'échanger avec d'autres entreprises et de nous challenger mutuellement sur les moyens dont nous nous dotons. Il s'agit là d'une réelle occasion d'accélérer le changement, d'apprendre, d'inspirer et d'être inspiré par les autres. Je suis convaincu que, de cet enrichissement mutuel, naîtront des actions concrètes pour renforcer la parité et l'égalité dans nos sociétés."

Thierry Guibert, CEO

Une démarche d'autant plus fondatrice qu'elle regroupe, pour la première fois, des acteurs majeurs de l'industrie de la mode comme Ralph Lauren, PVH ou Tiffany & Co.

Lien vers la charte : <https://www.yumpu.com/en/document/read/64641264/unlocking-gender-parity-in-fashion>

5.1.5 Handicap

En 2020, diverses actions ont été menées en faveur du handicap :

- Une athlète paralympique sélectionnée pour les Jeux Paralympiques de Tokyo, étudiante en bac pro textile a été accueillie en stage dans l'atelier de confection des Gayettes ;
- Un stagiaire en situation de handicap a également été accueilli à Croncels ;
- Le travail de défilage confié à un ESAT a été poursuivi ;
- Le partenariat avec un ESAT administratif pour la saisie des factures comptables à Croncels a également été poursuivi ;
- Aux Gayettes, 7 salariés ont monté un dossier RQTH, accompagnés par l'infirmière, et 2 dossiers sont également en cours de validation.

A l'occasion de la Semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées, Lacoste a organisé pour la première fois un programme de conférences diffusées en direct, 100% digitales et interactives, ouvertes à tous les collaborateurs en France. Toute la semaine, les salariés de Lacoste Opérations ont ainsi pu suivre cette série de témoignages du quotidien pour changer leur regard sur le handicap.

La semaine du handicap en quelques chiffres, ce fut :

- 6 intervenant(e)s (des personnes atteintes de handicap, des professionnels de santé...), dont Théo Curin, ambassadeur de Lacoste ;



- 5 événements diffusés en direct ;
- Près de 500 participant(e)s ;
- Plus de 500 messages reçus.

5.2 FONDATION ET AUTRES ACTIONS DE MÉCÉNAT

5.2.1 Fondation Lacoste

Créée en 2006, la Fondation Lacoste a pour mission d'accompagner l'émancipation des jeunes par la transmission des valeurs du sport. René Lacoste croyait fortement à celles-ci comme levier d'émancipation. En cultivant le respect de l'adversaire, l'esprit d'équipe, la motivation et le dépassement de soi, la fondation accompagne les jeunes pour qu'ils puissent grandir et se dépasser.

Les bénéficiaires des projets soutenus par la Fondation sont des jeunes défavorisés ou en situation de handicap.

La Fondation Lacoste a connu en 2020 un nouvel élan. En plus d'avoir maintenu son soutien à ses partenaires les plus anciens, dans un contexte difficile (Apprentis d'Auteuil, Sport dans la Ville, Gol de Letra, Israel Tennis Center, Comité départemental de Golf du Nord, Birdies de Mogador, Association sportive de Golf de Djerba et Academia dos Champs), la Fondation a souhaité diversifier le type de projets soutenus (danse, volley, badminton, éloquence...), déployer son activité en Asie et renforcer son soutien aux jeunes en situation de handicap.

Cinq nouvelles associations ont été sélectionnées : Comme les Autres, Association Sportive du Golf de Maisons Laffitte, Eloquentia en France, Life Project 4 Youth aux Philippines et Right to Play en Thaïlande. En 2020 ce sont donc 14 associations qui ont été soutenues, réparties dans 8 pays.

5.2.2 Autres actions de mécénat

L'usine des Gayettes a participé à diverses opérations de dons :

- En Janvier 2020, 600 polos ont été donnés à la Croix-Rouge
- Au printemps 2020, 75 000 masques produits dans les ateliers Lacoste ont été donnés à la mairie de Troyes
- En Mai 2020, l'opération Polo Merci a été déployée avec la mise en vente d'un polo en édition limitée. En remerciements des actions solidaires réalisées pendant la pandémie, une partie des bénéfices a été reversée à la Croix Rouge Internationale, à hauteur de 500 000€.
- Une campagne de dons du sang a été menée, 51 collaborateurs ont ainsi pu donner leur sang.



6 COMMUNITIES

6.1 CONDUITE RESPONSABLE DES ACTIVITÉS

Lacoste Operations s'attache en toute circonstance à se conformer aux lois et règlements s'appliquant à ses activités.

Lacoste Operations s'applique aussi à respecter et faire respecter par ses Partenaires les grands principes fondamentaux internationaux :

- La Déclaration Universelle des Droits de l'Homme ;
- La déclaration de l'OIT sur les droits fondamentaux au travail et les conventions fondamentales y afférentes ;
- Les principes directeurs de l'OCDE ;
- Les principes du Pacte Mondial des Nations Unies.

Signataire du Open to All Business Pledge depuis 2019, Lacoste confirme son engagement à assurer un environnement accueillant et sain pour tous, sans considération d'ethnie, d'origine, de sexe, d'identité ou d'expression de genre, d'orientation sexuelle, du statut d'immigrant, de religion ou de situation de handicap. Aucune discrimination n'est ainsi tolérée, et les services en magasins doivent être assurés de la même manière pour tous.



Le Code de Conduite de Lacoste Opérations s'applique à tous les collaborateurs, et détaille les attitudes et comportements attendus au sein de l'entreprise, notamment en matière de vigilance à l'égard de la corruption et du conflit d'intérêt.

La coordination et le suivi des actions en lien avec nos engagements sont assurés par la Direction RSE, rattachée à la Direction Marketing et Branding. En étroite collaboration avec les différentes directions de l'entreprise, l'équipe RSE déploie opérationnellement les priorités définies, pilotées au sein de chaque direction impactée. Le Comex est sponsor et garant de cette démarche et de son application.

6.2 CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT RESPONSABLE

Avec l'ensemble des partenaires de sa chaîne d'approvisionnement, Lacoste Opérations œuvre à la construction d'un modèle durable pour l'industrie de la mode. Ce modèle repose sur la vision du Groupe d'une prospérité partagée jusqu'aux communautés locales, pour qu'elles bénéficient elles aussi de l'essor des partenaires de Lacoste.

Pour ce faire, le Groupe concentre ses efforts sur trois piliers essentiels :

CONNAÎTRE : assurer la traçabilité complète de la chaîne d'approvisionnement à horizon 2021 ;

MESURER : évaluer les performances sociales et environnementales des fournisseurs de Lacoste Opérations par le biais d'audits et de reportings réguliers ;

ENGAGER : optimiser continuellement les choix d'approvisionnement en favorisant les partenaires qui s'engagent en faveur des meilleures pratiques.

Ces trois piliers guident au quotidien les choix du Groupe dans la sélection de ses fournisseurs, pour la qualité de leurs savoir-faire, l'alignement avec les valeurs du Groupe et sa vision d'un développement durable.

Cette vision correspond à un certain nombre de standards de qualité et exigences environnementales et sociales de l'entreprise, synthétisés dans une Charte Éthique Partenaires, qui doit être signée par chacun de nos partenaires. Elle définit les standards



s'appliquant en toutes circonstances aux partenaires de Lacoste, et plus particulièrement au sein de la chaîne d'approvisionnement, afin de garantir que :

- Les employés sont traités avec respect et dignité dans un environnement de travail propre à assurer leur santé et leur sécurité ;
- Les opérations de production ou de réalisation de la prestation s'effectuent dans une approche la plus respectueuse possible de l'environnement et en préservant le bien-être animal pour les matières premières issues de l'élevage ;
- Les relations commerciales entretenues par le partenaire soient exemptes de toute manipulation, corruption, trafic d'influence, extorsion ou détournement de fonds et plus généralement de pratiques illicites.

Dans le contexte particulier de l'année 2020, Lacoste a été évaluée sur **sa gestion de la crise COVID-19**, avec d'autres grands groupes Retail internationaux, par Baptist World Aid Foundation **sur six thèmes précis** :

1. Sa capacité à **honorer ses engagements auprès de ses fournisseurs**, pour participer à la protection de l'emploi de leurs salariés ;
2. Sa capacité à **identifier ses collaborateurs les plus exposés à la COVID-19 et les protéger** ;
3. Sa capacité à **prendre en compte, pour la mise en place de ses actions, les retours "terrain" de ses collaborateurs** ;
4. Sa capacité à **respecter le cadre légal, et à assurer la sécurité de ses collaborateurs** ;
5. **Sa capacité à collaborer avec d'autres structures pour protéger ses travailleurs vulnérables** ;
6. **Sa capacité à apprendre de cette période pour construire un meilleur environnement** pour ses collaborateurs et le Monde en général.

Dans le cadre de cette évaluation, et en travaillant de concert avec les membres de l'ICS, Lacoste a notamment interrogé directement l'ensemble de ses fournisseurs de rang 1 sur l'impact de la crise sur leurs activités et leurs salariés. 53% des fournisseurs de rang 1 ont ainsi répondu à l'enquête et transmis une checklist COVID complétée à Lacoste.

Fortes des actions déployées tant auprès de ses collaborateurs que de ses fournisseurs, Lacoste a été classée par l'ONG dans la catégorie 1, parmi les entreprises ayant fourni des preuves d'actions sur les 6 critères ci-dessus.

6.2.1 Droits de l'homme et conditions de travail



Lacoste est membre actif de l'ICS (Initiative for Compliance and Sustainability) et du comité de pilotage de l'initiative. Dans ce cadre, le Groupe :

- Utilise le référentiel d'audit social et environnemental de cette initiative pour contrôler la conformité des usines qui fabriquent ses produits.
- Participe activement à différents groupes de travail et d'échanges de bonnes pratiques avec ses pairs.



L'Initiative for Compliance and Sustainability (ICS) est une initiative multisectorielle qui a pour objectif d'améliorer les conditions de travail dans les chaînes d'approvisionnement mondiales. Elle permet aux sociétés membres de collaborer et de mutualiser les audits.

Ses membres utilisent ainsi le même référentiel et la même méthodologie d'audit social afin de contrôler les conditions de travail et de sécurité dans les usines auprès desquelles ils s'approvisionnent. Les audits sont réalisés en semi-annoncé par des auditeurs indépendants. Les résultats des audits sont ensuite partagés au travers de la plateforme ICS entre membres s'approvisionnant auprès de la même usine.

En 2020, 100% des usines de rang 1 ont un audit social¹. Toutes les usines sont accompagnées par Lacoste dans la mise en place du plan d'actions correctives lorsque des non-conformités ont été identifiées. En cas de non-conformité majeure, le déférencement du fournisseur est envisagé. Année après année, Lacoste va progressivement auditer les usines de rang supérieur de sa chaîne d'approvisionnement.

D'autres audits portant sur les volets qualité, technique ou risque sont menés afin d'alimenter une évaluation globale du risque et de la performance des fournisseurs. Le résultat de ces audits permet de statuer sur la relation commerciale entretenue entre Lacoste et chacun de ses fournisseurs.

Type d'audit	Nombre d'audits
Social	413
Environnemental	120
Total	533

Lorsque Lacoste a été alerté par des ONG sur des sujets ayant trait aux conditions de travail ou à des violations des droits humains, le Groupe a collaboré avec ces ONG et pris des mesures pour traiter les problèmes soulevés.

6.2.2 Transparence et traçabilité

En janvier 2020, Lacoste a publié la liste des usines actives de rang 1 sur son site internet. Le Groupe a continué tout au long de l'année d'œuvrer sur la traçabilité de sa supply chain.

En 2021, Lacoste rendra disponible sur son site internet la liste des usines actives de rang 1 à 4, couvrant ainsi les différentes étapes de production depuis la filature du coton jusqu'à la confection des produits.

Au-delà de la transparence, cette traçabilité étendue permettra d'identifier de manière plus précise encore les leviers d'actions pour améliorer les impacts sociaux et environnementaux des produits de la marque.



Lacoste est également enseigne pilote dans un projet commun ICS – ITC (International Trade Center) visant à l'amélioration de la transparence des chaînes de valeur par la création d'une base de données publique ([Sustainability Map](#)) permettant la cartographie des usines de fabrication en accord avec celles-ci. En 2020 Lacoste a continué de travailler avec ses partenaires et 25% de ses usines de rang 1 sont inscrites volontairement dans la base de données.

¹ Si ICS est le standard de référence choisi par Lacoste pour évaluer la conformité des usines qui fabriquent ses produits, en 2020, la crise sanitaire ayant engendré des difficultés de planification, le Groupe a dû dans certains cas recourir à des équivalences d'audits d'autres standards.



6.3 LIVELIHOOD

Dans le cadre de son Livelihood Program, Lacoste a choisi de sélectionner certains de ses fournisseurs les plus performants en matière sociale et environnementale, afin de co-financer et mettre en œuvre des projets sociaux ou environnementaux pouvant bénéficier aux communautés locales.

En 2020, 5 projets ont été validés au Vietnam, au Sri Lanka, en Tunisie, à Madagascar et en Colombie. Certains ont pris du retard du fait de la pandémie, mais 3 d'entre eux ont tout de même pu commencer pendant l'année.

- Au Vietnam : projet de rénovation de bloc sanitaire dans 5 écoles
- En Tunisie : Projet de rénovation d'un centre pour personnes handicapées
- A Madagascar : Projet de reforestation et formation à l'agroforesterie

6.4 RELATIONS AVEC LES PARTIES PRENANTES

Lacoste Operations travaille le plus possible en collaboration avec différentes parties prenantes, afin de faire progresser ses pratiques et celles de son secteur, mais aussi influencer positivement de manière plus globale l'environnement dans lequel il évolue.

Ainsi, la société :

- Reste un employeur important de la région Alsace Champagne-Ardenne Lorraine avec environ 700 collaborateurs travaillant directement dans la région ;
- Permet la transmission des savoir-faire textiles de Lacoste entre les différentes générations via sa Manufacturing Academy ;
- Entretient son réseau territorial dans le cadre de l'Union des Industries Textiles ou du Club Textile Intégral ;
- Participe à des initiatives sectorielles nationales et internationales : Global Fashion Agenda (promotion de la mode circulaire), AFIRM (substances chimiques), ICS (audits sociaux et environnementaux), INTA et ICC/BASCAP (lutte contre la contrefaçon), ainsi que le Club Génération Responsable (promotion des réseaux de distribution responsables) ;
- S'est engagée en 2020 au sein de l'initiative Make Fashion Circular de la Fondation Ellen MacArthur, du Fashion Pact, de Paris Good Fashion et au sein du Secrétariat Technique du PEF porté par la Commission Européenne ;
- Utilise la puissance de sa marque pour donner une visibilité à la cause de la biodiversité au travers de trois partenariats : Everglades Foundation (projet Water is Life), Lion's Share Fund et UICN (projet Save Our Species) ;



- Finance par le biais de la Fondation Lacoste des projets d'insertion sociale pour des jeunes en situation de fragilité par la pratique du golf ou du tennis au travers d'associations en France ou à l'étranger. En 2020, Lacoste a notamment accompagné l'association Etendart dans son projet de rénovation d'un court de tennis à Clichy la Garenne.

Etendart est une association à but non lucratif favorisant l'accès au sport, à la culture, à l'éducation et à l'emploi. Etendart rénove des infrastructures sportives, décorées par des artistes de renom et anime des programmes éducatifs destinés aux jeunes qui en ont le plus besoin. Cette approche associe la pratique du sport à une démarche de soutien scolaire, et d'aide à l'insertion.

Le 23 juillet 2020, Lacoste et l'association Etendart, en présence de l'ancien joueur de tennis, Mansour Bahrami, ont inauguré à Clichy la Garenne un terrain entièrement rénové et customisé par l'artiste Youssef Sy. Ce court de tennis, dont la réhabilitation a été financée par Lacoste, arbore un design moderne et urbain. Il a pour mission d'offrir un libre accès de la pratique aux communautés locales aussi bien novices que passionnés.

Ce projet s'inscrit dans l'ADN de la marque et sa nouvelle vision d'un tennis plus inclusif et sociétal.

En 2018, l'artiste Youssef Sy, fan de sport et de Novak Djokovic avait imaginé un premier dessin aux inspirations japonaises à l'effigie de son idole. Deux ans plus tard, Lacoste collabore avec l'association Etendart pour faire renaître de ses cendres un terrain de tennis dans la commune de Clichy et propose à Youssef Sy de s'approprier ce nouveau court en lui créant un design unique.

Etendart aux côtés de Lacoste et Clichy Mécénat signe là sa première action en offrant un programme éducatif articulé autour du tennis. L'association a organisé des stages de tennis gratuits à destination des enfants de ville pendant l'été 2020. Ces stages sont suivis d'un programme d'insertion plus vaste durant toute l'année 2020 et 2021, accompagnés d'autres ambassadeurs de Lacoste.



7 PLANET

Lacoste Opérations prend en compte les enjeux environnementaux pertinents pour son activité et notamment ceux liés au changement climatique, à une gestion plus responsable des ressources naturelles et à la gestion des déchets. Pour répondre à ces enjeux, l'entreprise s'inscrit dans une démarche de progrès continu.

Une attention particulière est portée à l'impact de l'activité du Groupe sur l'environnement. En ligne avec les réglementations actuelles, un suivi des rejets dans l'air et dans l'eau est ainsi en place, notamment aux niveaux des activités industrielles soumises à autorisation ICPE (Installations Classées pour la Protection de l'Environnement). Sur les 2 sites industriels de Lacoste Operations localisés à Troyes, seul le site des Gayettes est soumis à autorisation. Le suivi le concernant est transmis régulièrement aux autorités compétentes.

L'année 2020 a été marquée par l'engagement de Lacoste aux côtés de l'initiative Make Fashion Circular de la Ellen MacArthur Foundation. Lacoste partage en effet la vision portée par la Fondation Ellen MacArthur pour une mode circulaire : faire que les produits du Groupe soient conçus et fabriqués dans le respect des équilibres fragiles de la planète, qu'ils soient utilisés plus longtemps, qu'ils puissent être récupérés et réutilisés pour prolonger leur existence. Cette approche permet à Lacoste de repenser chaque jour ses produits depuis leur conception jusqu'à leur fin de vie. Dans cette optique, le Groupe travaille à :

- **Evaluer en amont ses impacts environnementaux** en intégrant les principes d'éco-conception au *process* de design.
- **Veiller au bien-être animal et protéger la biodiversité** en respectant les certifications les plus exigeantes et en soutenant les initiatives en faveur de l'environnement.
- **Faire équipe dans la durée avec des partenaires de production engagés** dans les meilleures pratiques environnementales.
- **Lutter contre la pollution**, pour les consommateurs et l'environnement, en optimisant l'usage des produits chimiques.
- **Améliorer la fin de vie de ses produits**, en cherchant les meilleures solutions industrielles permettant de donner une seconde vie aux invendus ;
- **Optimiser l'utilisation des ressources** en maximisant la récupération des chutes de tissu.

Un bilan environnemental a été lancé fin 2019 pour évaluer plus précisément les impacts environnementaux du Groupe. Les indicateurs et objectifs de réduction précis sont en cours de détermination et permettront aux équipes d'intégrer les principes d'éco-design dans la conception des produits pour valoriser la durabilité et la recyclabilité de ceux-ci.

En 2020, Lacoste a rejoint le secrétariat technique du PEF (Product Environmental Footprint) porté par la commission européenne. Le Groupe va ainsi participer à la définition de la méthodologie de mesure des performances environnementales des produits de l'industrie de la mode et de la chaussure.

7.1 GESTION DES DÉCHETS

556 tonnes de déchets ont été produites par les sites de Lacoste Opérations en 2020. La diminution des quantités de déchets produites est due à la baisse des activités du Groupe lors de la crise sanitaire.

	2018	2019	2020
Volume de déchets produits (t)	1578	1083	556



Lacoste a revu la conception de ses emballages pour répondre à des critères plus respectueux de l'environnement : l'ensemble du papier et carton utilisé est certifié FSC et le pelliculage plastique à l'intérieur des sacs de caisse en papier a été retiré pour les rendre recyclables. Il a également été décidé en 2020 d'opérer une transition vers des polybags – essentiels pour la protection des produits pendant leur acheminement - en plastique recyclé et recyclable.

7.2 UTILISATION DURABLE DES RESSOURCES

7.2.1 Eau

Du fait de ses activités industrielles de teinture, Lacoste Operations est un important consommateur d'eau. La consommation totale (bureaux inclus) en 2020 était de 191 034 m³ (baisse de 29% par rapport à 2019, due à la diminution des activités pendant la crise sanitaire). Près de 95% de la consommation totale d'eau est liée au site des Gayettes qui abrite l'activité teinture.

	2018	2019	2020
Volume d'eau consommée (m ³)	280 934	270 275	191 034

7.2.2 Matières premières

Sur les 1035 tonnes de matières premières utilisées en 2020, le coton représente à lui seul 96% avec 988 tonnes, la deuxième matière la plus consommée étant la laine avec 37 tonnes. Cette variation s'explique par la baisse de la production causée par la crise sanitaire.

Consommation des principales matières premières (t) :

	2018	2019	2020
Coton	1897	1533	998
Laine	105	62	37
Total	2160	1595	1035

Concernant les matières premières, la société a une double ambition : viser la meilleure qualité de produit fini et optimiser l'utilisation des matières. Cela se traduit notamment par des efforts constants en vue de limiter les déchets de tissu durant les différentes étapes de transformation (tricotage, teinture, matelassage et coupe). La Société dispose également de machines de tricotage innovantes sans couture (tricotage 3D) permettant de diminuer les déchets textiles. Concernant sa consommation de substances chimiques, Lacoste utilise un dispositif permettant de doser au mieux les quantités de produits consommés : des protocoles de teinture ou d'impression sont élaborés entre les fournisseurs de colorants et les utilisateurs, et les recettes de teinture sont évaluées par le laboratoire de développement. Les quantités de chaque ingrédient sont ainsi définies pour un résultat optimum de coloris et de résistance.

7.2.3 Énergie

En 2020, la consommation énergétique totale de Lacoste Operations s'est élevée à 31 348 MWh, dont près de 91 % pour les seuls sites industriels. La Société consomme principalement du gaz et de l'électricité. La baisse des activités du Groupe pendant la crise sanitaire explique la diminution des quantités d'énergies consommées en 2020.

Consommations d'énergies (MWh) :

	2018	2019	2020
Gaz	31 724	27 789	23 894
Pétrole	8	7	8
Electricité	7 739	8 242	6 642
Vapeur	-	430	805
Total	39 471	36 468	31 348



7.3 ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE (GES)

Lacoste Operations est sensibilisé aux risques liés au changement climatique, et prend en compte aussi bien les risques physiques que de transition.

Les principaux postes d'émission de GES au long de la chaîne de valeur de la fabrication des produits sont :

- Les émissions liées à la production de nos matières premières (principalement coton et laine),
- Les émissions liées à l'acheminement de ces matières premières dans les sites de production,
- Les émissions liées à la fabrication des produits finis,
- Les émissions liées à l'acheminement des produits finis au niveau des points de vente,
- Les émissions de nos points de vente
- Les émissions liées aux déplacements professionnels des collaborateurs,
- Les émissions liées à l'usage des produits,
- Les émissions liées à la fin de vie de nos produits.

A date, un reporting a été mis en place sur les émissions du scope 1 & 2 au sens du GHG Protocol (émissions directes liées aux consommations d'électricité, de gaz, de fuel des opérations) et sur certains postes d'émissions du scope 3 (émissions liées aux déplacements professionnels des collaborateurs (voiture, train, avion) et à une partie du transport de marchandises amont).

Les émissions communiquées, et présentées ci-dessous, ont été calculées sur la base des facteurs d'émissions de l'Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME) en intégrant la combustion. Lacoste Operations étudie la possibilité d'élargir le reporting à d'autres postes d'émissions du scope 3, notamment en ce qui concerne la production et l'acheminement des matières premières.

En 2020, les émissions de GES² (t eq CO₂) s'élèvent ainsi à :

	2018	2019	2020
Déplacement professionnels	2 804	1 655	61
Energies	6 948	6 580	4 449
Flotte interne	256	300	283
Transport de marchandises	111	1 342	7 366
Total	10 119	9 876	1259

² Seules les données pour un prestataire de transport de marchandises ont été prises en compte, incluant le transport de marchandises par voie aérienne et maritime.



8 PRODUCT

8.1 ÉCO-CONCEPTION

Dans le cadre du Global Fashion Agenda, une initiative visant à mobiliser les acteurs du monde de la mode sur le sujet de la mode circulaire, la marque s'était engagée à former toutes les équipes Design et Produit à la mode circulaire et l'éco-conception.

Pensée pour développer la vision collective et stimuler la culture d'innovation des collaborateurs en respectant les grands principes de l'éco-conception, la formation a été conçue après une série d'entretiens en interne afin d'identifier précisément les besoins des équipes.

Cette formation a été dispensée aux collaborateurs pendant le premier trimestre 2020 : 120 collaborateurs ont suivi cette formation, au cours de laquelle ils ont participé à des ateliers de brainstorming ayant fait émerger des idées innovantes en matière d'éco-conception et de mode circulaire.

Lacoste travaille également aux problématiques liées à la fin de vie des produits et œuvre pour trouver des solutions industrielles permettant de donner une seconde vie à ses produits. Des solutions sont également en cours de recherche pour permettre notamment aux déchets de fabrication d'alimenter d'autres chaînes de production, et trouver les meilleurs procédés de recyclage.

L'objectif de Lacoste est ainsi de réduire les impacts du produit sur l'environnement durant tout son cycle de vie, en les identifiant dès la phase de conception. Mais pour mieux guider ses équipes dans leur choix et l'évaluation des différentes options de conception, Lacoste travaille à les outiller d'indicateurs leur permettant non seulement d'anticiper les impacts, mais aussi d'évaluer la durabilité physique des produits et leur recyclabilité.

Plusieurs groupes de travail ont été menés à cette occasion, qui ont permis d'améliorer les process existants et permettront de concevoir de nouveaux produits, innovants, qui seront commercialisés dès 2022.

8.2 QUALITÉ ET SÉCURITÉ DES PRODUITS

Lacoste est très attaché à la qualité de ses produits que ce soit dans la sélection des matières premières ou les différents contrôles et tests qualité qui jalonnent les différentes étapes de production.



25 km de fil en pur coton pour réaliser un polo L.12.12 de 230g

27 opérations pour assembler un polo

14 000 points de broderie pour assembler un croco

Le Groupe suit depuis 2013 les travaux et recommandations de l'AFIRM Group, dont la mission est de réduire l'utilisation et l'impact des substances chimiques dans le secteur de l'habillement et de la chaussure. Une liste de substances interdites (RSL) est ainsi en vigueur au sein de Lacoste Operations, et le Groupe collabore avec l'AFIRM en participant à des groupes de travail afin d'améliorer la cohérence de tous les laboratoires qui travaillent pour la marque, et alimenter la recherche pour trouver des solutions alternatives aux substances réglementées. Lacoste respecte les standards imposés par la norme européenne REACH.

Depuis 2020, Lacoste soutient également l'action de ChemSec contre les PFAS (perfluorés) présents dans certains textiles et suspectés de contenir des perturbateurs endocriniens.

Un cahier des charges réglementaire impose les normes les plus restrictives à tous les produits Lacoste, à travers notamment un protocole de test spécifique : tous les produits



Lacoste doivent garantir le meilleur niveau de qualité et de sécurité. Des tests sont ainsi effectués en cours de production, et des plans de tests sont mis en place pour les produits les plus récurrents. Lacoste tient notamment à aller au-delà de la réglementation concernant les normes hypoallergéniques : certains allergènes vont ainsi rentrer dans le scope des substances à surveiller dans les produits, avec des seuils de présence à ne pas dépasser. Des audits portant sur les volets qualité et technique des produits sont menés auprès de chaque fournisseur. Les contrôles qualité sont faits à chaque commande, les tests de performance sont réalisés en phase de développement pour le choix optimum puis sur le premier lot de production, les tests sur les substances comprises dans la RSL sont également menés sur le premier lot de production, et les audits de sites sont menés au maximum tous les 2 ans.

8.3 MATIÈRES PREMIÈRES

8.3.1 Coton

Lacoste a mené des travaux pendant deux ans sur les origines de sourcing de son coton. Ces travaux avaient notamment pour objectif de garantir le plus haut niveau de qualité de fibre possible, tout en prenant en compte les enjeux sociaux et environnementaux mais également la transparence et traçabilité au niveau du champ de coton. À la suite de ces travaux, Lacoste a sélectionné 4 pays pour son approvisionnement en coton : le Pérou, la Turquie, l'Australie et les Etats-Unis.

En 2020, Lacoste a notamment travaillé avec la fondation Earthworm sur la construction d'une méthodologie d'évaluation sociale et environnementale de son approvisionnement en coton. Le Groupe a également travaillé à un projet pilote avec Oritain, un outil permettant de tester et de garantir l'origine géologique du coton. Les premiers tests ont été lancés en 2020 sur une partie des produits, et l'utilisation de cette technologie sera étendue à d'autres produits contenant du coton au cours des saisons à venir.

Lorsque Lacoste utilise du coton biologique, celui-ci est certifié GOTS. Lacoste procède par ailleurs lors de chaque récolte à des tests ADN afin de vérifier l'absence d'OGM dans le coton biologique.

8.3.2 Autres matières : Certifications et bien-être animal

Lacoste travaille activement à renforcer ses exigences sur la traçabilité de son approvisionnement en matières premières tout en garantissant le respect du bien-être animal.

La fourrure, l'angora, le mohair ainsi que les cuirs exotiques sont ainsi interdits chez Lacoste. Des exigences sur les conditions d'élevage des animaux pour la laine (interdiction du mulesing) et le duvet (animaux morts élevés pour leur viande, production de foie gras exclue) sont imposées aux fournisseurs pour garantir le respect du bien-être animal.

L'utilisation de certifications exigeantes sur les matières premières animales s'effectue progressivement et Lacoste en tant que membre du textile Exchange privilégie celles qui en sont issues : RWS pour la laine, RDS pour le duvet, GRS pour le polyester recyclé.

Le cuir utilisé pour fabriquer des produits Lacoste doit en outre provenir de tanneries certifiées par le Leather Working Group.

8.4 CONTREFAÇON

Lacoste est aussi activement engagé dans la protection de sa Marque, vecteur de son authenticité et empreinte de son héritage. Une équipe dédiée à la protection et à la défense des droits de propriété intellectuelle de Lacoste travaille en partenariat avec les autorités publiques dans le monde entier.

La lutte contre la contrefaçon fait partie intégrante de la responsabilité sociale d'entreprise de Lacoste. La contrefaçon est un commerce illicite, irrespectueux du droit de travail, des standards de sécurité et des normes environnementales. La combattre sert à protéger les



intérêts de ses clients, partenaires et salariés, et préserver sa capacité d'investissement et d'innovation.

A ce titre, Lacoste (MF Brands Group) occupe des postes de pilotage au sein des associations de lutte contre la contrefaçon et le commerce illicite (UNIFAB, INTA, REACT)

En 2020, Lacoste a poursuivi son travail de lutte contre la contrefaçon en :

- Participant à des campagnes de sensibilisation du public sur les dangers sociaux, économiques et sanitaires de la contrefaçon. Exemple de l'UNIFAB : <https://www.unifab.com/operation-de-sensibilisation-des-consommateurs/>
- Initiant environ 3,500 opérations de saisie de contrefaçons dans le monde
- Interceptant plusieurs millions de faux articles, dont de faux masques sanitaires marqués Lacoste
- Déployant un programme de test de dangerosité de contrefaçons afin de pouvoir alerter les autorités publiques
- Supprimant des dizaines de milliers d'annonces visant à la promotion et la vente de produits contrefaisant les droits de Lacoste sur les plateformes internet, les sites e-commerce et les réseaux sociaux.



9 TABLE DES INDICATEURS PAR THÉMATIQUE DE RISQUE

Thématique	Indicateur	Valeur 2020	Section dans le document
Chaîne d'approvisionnement responsable	Nombre d'audits auprès des usines de fournisseurs	533	6.2.1
	Dont audits sociaux	413	6.2.1
	Dont audits environnementaux	120	6.2.1
Environnement	Volume total d'eau consommée (m ³)	191 034	7.2.1
	Volume total de déchets produits (t)	556	7.1
	Consommation totale d'énergie (MWh)	31 348	7.2.3
	Total des émissions de GES (tCO ₂ e)	12 159	7.3
Communication	Part des fournisseurs de rang 1 dont les informations sont publiées sur le site internet	100%	6.2.2
Santé et sécurité au travail	Taux de fréquence (nombre d'accidents de travail avec arrêt pour 1 000 000 heures travaillées)	7,72	5.1.3
	Taux de gravité (nombre de jours d'arrêt pour 1 000 heures travaillées)	0,30	5.1.3
Engagement et bien-être des collaborateurs	Taux de turnover	9,1	5.1.1
	Part de femmes dans les effectifs	62 %	5.1.1
	Part des femmes parmi les N-1 Comex	55 %	5.1.1
	Part de la masse salariale consacrée à la formation	0,59 %	5.1.2.2
Propriété intellectuelle et protection de la marque	Nombre d'opérations de saisie de contrefaçons menées dans le monde	3500	8.4



10 NOTE MÉTHODOLOGIQUE 2020

Les informations présentées dans ce rapport portent sur 100 % de l'activité de la Société Lacoste Opérations en France. À la suite du déménagement des bureaux parisiens, les effectifs situés sur les sièges administratifs Rossini et Provence ont été transférés sur le nouveau siège, Court 37. Le périmètre de Lacoste Opérations en France comprend donc un site administratif à Paris (Court 37) et à Troyes (Croncels) ainsi que deux sites industriels également basés à Troyes (Gayettes et Verdun).

La crise sanitaire de 2020 a eu de réelles implications sur les activités du Groupe, causant notamment une baisse des activités, des déplacements, de la production, des émissions de gaz à effets de serre pour certains postes, de la consommation de ressources et de la production de déchets. L'impact de la pandémie sur les activités liées au volet social n'est pas toujours quantifiable : les équipes ont néanmoins œuvré pour s'adapter aux conditions imposées par le respect des règles sanitaires tout en poursuivant leurs activités.

10.1 DONNÉES SOCIALES

Le taux de turnover est calculé selon la formule suivante :

$$[(\text{Nombre de départs en CDI} + \text{nombre d'entrées en CDI}) / 2] / \text{effectif total en CDI}$$

10.2 FORMATION

La dénomination de l'indicateur « nombre de collaborateurs ayant bénéficié d'au moins une heure de formation » publié en 2019 présentait une erreur : il s'agissait en réalité du nombre de collaborateurs ayant bénéficié d'au moins une demi-journée de formation. Cette erreur a été corrigée pour 2020.

10.3 FLOTTE INTERNE DE VÉHICULES

Étant donné que les collaborateurs Lacoste France, Lacoste Holding et Maus Frères International Services (MFIS) partagent les mêmes locaux que les collaborateurs Lacoste Operations, leur émissions CO₂ liées à l'usage des véhicules de fonction et de service ont également été prises en compte dans cette base de données.

10.4 TRANSPORT DE MARCHANDISES

Le calcul des émissions de CO₂ liées au transport de marchandises n'inclut en 2020 que les émissions d'un des transporteurs travaillant pour Lacoste Opérations. Ce calcul intègre les émissions liées au transport aérien et maritime, et ne couvre donc qu'une partie des marchandises transportées pour le compte de Lacoste Opérations.



Ce rapport est constitué de la déclaration de performance extra-financière (DPEF) de Lacoste Opération S.A. au titre de l'exercice civil et fiscal 2020, et d'éléments complémentaires pour produire la Communication on Progress (CoP) du Pacte Mondial des Nations Unies. Ces éléments complémentaires sont les suivants : « Déclaration de soutien continu » en page 3, avant-dernier paragraphe de la section « Conduite responsable des activités » en page 16, paragraphes « Management Academy » et « Customer Experience Academy » de la section « Formation » en pages 11 et 12 et la section « Fondation Lacoste » en page 15.

A noter que seules les informations de la déclaration de performance extra-financière ont fait l'objet d'une vérification de l'Organisme Tiers Indépendant EY, dont le rapport sur la conformité de la déclaration et la sincérité des informations contenues est disponible en page 30.



11 RAPPORT DE L'OTI SUR LA DPEF

Lacoste Opérations S.A.

Exercice clos le 31 décembre 2020

Rapport de l'organisme tiers indépendant sur la déclaration de performance extra-financière

EY & Associés

Lacoste Opérations S.A
Exercice clos le 31 décembre 2020



Rapport de l'organisme tiers indépendant sur la déclaration de performance extra-financière

À l'Assemblée Générale,

En notre qualité d'organisme tiers indépendant, accrédité par le COFRAC sous le numéro 3-1681 (portée d'accréditation disponible sur le site www.cofrac.fr) et membre du réseau de l'un des commissaires aux comptes de votre société (ci-après « entité »), nous vous présentons notre rapport sur la déclaration de performance extra-financière relative à l'exercice clos le 31 décembre 2020 (ci-après la « Déclaration »), présentée dans le rapport de gestion en application des dispositions des articles L. 225-102-1, R. 225-105 et R. 225-105-1 du Code de commerce.

Responsabilité de l'entité

Il appartient au Conseil d'administration d'établir une Déclaration conforme aux dispositions légales et réglementaires, incluant une présentation du modèle d'affaires, une description des principaux risques extra-financiers, une présentation des politiques appliquées au regard de ces risques ainsi que les résultats de ces politiques, incluant des indicateurs clés de performance.

La Déclaration a été établie en appliquant les procédures de l'entité (ci-après le « Référentiel ») dont les éléments significatifs sont présentés dans la Déclaration (ou disponible(s) sur demande au siège de l'entité).

Indépendance et contrôle qualité

Notre indépendance est définie par les dispositions prévues à l'article L. 822-11-3 du Code de commerce et le code de déontologie de la profession. Par ailleurs, nous avons mis en place un système de contrôle qualité qui comprend des politiques et des procédures documentées visant à assurer le respect des textes légaux et réglementaires applicables, des règles déontologiques et de la doctrine professionnelle.

Responsabilité de l'organisme tiers indépendant

Il nous appartient, sur la base de nos travaux, de formuler un avis motivé exprimant une conclusion d'assurance modérée sur :

- la conformité de la Déclaration aux dispositions prévues à l'article R. 225-105 du Code de commerce ;
- la sincérité des informations fournies en application du 3° du I et du II de l'article R. 225-105 du Code de commerce, à savoir les résultats des politiques, incluant des indicateurs clés de performance, et les actions, relatifs aux principaux risques, ci-après les « Informations ».

Il ne nous appartient pas en revanche de nous prononcer sur le respect par l'entité des autres dispositions légales et réglementaires applicables, notamment, en matière de plan de vigilance et de lutte contre la corruption et l'évasion fiscale ni sur la conformité des produits et services aux réglementations applicables.

Nature et étendue des travaux

Nos travaux décrits ci-après ont été effectués conformément aux dispositions des articles A. 225-1 et suivants du Code de commerce, à la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette intervention et à la norme internationale ISAE 3000³ :

³ ISAE 3000 - Assurance engagements other than audits or reviews of historical financial information



- nous avons pris connaissance de l'activité de l'entité et de l'exposé des principaux risques ;
- nous avons apprécié le caractère approprié du Référentiel au regard de sa pertinence, son exhaustivité, sa fiabilité, sa neutralité et son caractère compréhensible, en prenant en considération, le cas échéant, les bonnes pratiques du secteur ;
- nous avons vérifié que la Déclaration couvre chaque catégorie d'information prévue au III de l'article L. 225-102-1 du Code du commerce en matière sociale et environnementale ;
- nous avons vérifié que la Déclaration présente les informations prévues au II de l'article R. 225-105 du Code du commerce lorsqu'elles sont pertinentes au regard des principaux risques et comprend, le cas échéant, une explication des raisons justifiant l'absence des informations requises par le 2^{ème} alinéa du III de l'article L. 225-102-1 du Code du commerce ;
- nous avons vérifié que la Déclaration présente le modèle d'affaires et une description des principaux risques liés à l'activité de l'entité, y compris, lorsque cela s'avère pertinent et proportionné, les risques créés par ses relations d'affaires, ses produits ou ses services ainsi que les politiques, les actions et les résultats, incluant des indicateurs clés de performance afférents aux principaux risques ;
- nous avons consulté les sources documentaires et mené des entretiens pour :
 - apprécier le processus de sélection et de validation des principaux risques ainsi que la cohérence des résultats, incluant les indicateurs clés de performance retenus, au regard des principaux risques et politiques présentés, et
 - corroborer les informations qualitatives (actions et résultats) que nous avons considérées les plus importantes présentées en Annexe 1. Pour certains risques (chaîne d'approvisionnement responsable, qualité et sécurité des produits, communication), nos travaux ont été réalisés au niveau de l'entité consolidante, pour les autres risques, des travaux ont été menés au niveau de l'entité consolidante et dans une sélection d'entités listées ci-après : Verdun ;
- nous avons pris connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par l'entité et avons apprécié le processus de collecte visant à l'exhaustivité et à la sincérité des Informations ;
- pour les indicateurs clés de performance et les autres résultats quantitatifs que nous avons considérés les plus importants présentés en Annexe 1, nous avons mis en œuvre :
 - des procédures analytiques consistant à vérifier la correcte consolidation des données collectées ainsi que la cohérence de leurs évolutions ;
 - des tests de détail sur la base de sondages, consistant à vérifier la correcte application des définitions et procédures et à rapprocher les données des pièces justificatives. Ces travaux ont été menés auprès d'une sélection d'entités contributrices listées ci-dessus et couvrent 8% des données consolidées sélectionnées pour ces tests (8% des effectifs et 8% des consommations d'énergie) ;
- nous avons apprécié la cohérence d'ensemble de la Déclaration par rapport à notre connaissance de l'entité.

☒ Nous estimons que les travaux que nous avons menés en exerçant notre jugement professionnel nous permettent de formuler une conclusion d'assurance modérée ; une assurance de niveau supérieur aurait nécessité des travaux de vérification plus étendus.



Moyens et ressources

Nos travaux ont mobilisé les compétences de trois personnes et se sont déroulés entre septembre 2020 et mars 2021 sur une durée totale d'intervention d'environ six semaines.

Nous avons mené cinq entretiens avec les personnes responsables de la préparation de la Déclaration, représentant notamment les directions RSE, qualité, sûreté et sécurité et marketing & branding.

Conclusion

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause le fait que la déclaration de performance extra-financière est conforme aux dispositions réglementaires applicables et que les Informations, prises dans leur ensemble, sont présentées, de manière sincère, conformément au Référentiel.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus et conformément aux dispositions de l'article A. 225-3 du Code de commerce, nous formulons le commentaire suivant :

- Sur le risque communication, les politiques ainsi que les objectifs et indicateurs clés de performance n'ont pas été définis.

Paris-La Défense, le 9 mars 2021

L'Organisme Tiers Indépendant
EY & Associés

Patrick Vincent-Genod
Associé

Thomas Gault
Directeur associé, Développement Durable



Annexe 1 : informations considérées comme les plus importantes

Informations sociales	
<i>Informations quantitatives (incluant les indicateurs clé de performance)</i>	<i>Informations qualitatives (actions ou résultats)</i>
Turnover (%) Part des femmes parmi les N-1 des membres du COMEX (%) Part des femmes dans les effectifs (%) Effectifs totaux à fin 2020 Nombre de collaborateurs ayant bénéficié d'au moins une demi-journée de formation (Nb) Nombre d'heures de formation (h) Taux de fréquence des accidents du travail (Nb / millions d'heures travaillées) Taux de gravité des accidents du travail (Nb de journées perdues / milles heures travaillées)	La santé et la sécurité des collaborateurs
Informations environnementales	
<i>Informations quantitatives (incluant les indicateurs clé de performance)</i>	<i>Informations qualitatives (actions ou résultats)</i>
Émissions de gaz à effet de serre - Scope 1 (teqCO ₂) Émissions de gaz à effet de serre - Scope 2 (teqCO ₂) Émissions de gaz à effet de serre - Scope 3 – Déplacements professionnels et transport de marchandises (teqCO ₂) Consommation d'énergie (MWh) Consommation d'eau (m ³) Quantités de déchets produits (t)	Les mesures de prévention de la pollution (rejets dans l'air et dans l'eau) Le changement climatique (postes significatifs d'émissions, mesures d'adaptation) Les mesures en place pour assurer une bonne gestion des ressources et des déchets Le pilier « Planet » de la nouvelle Stratégie RSE
Informations sociétales	
<i>Informations quantitatives (incluant les indicateurs clé de performance)</i>	<i>Informations qualitatives (actions ou résultats)</i>
NA	La sous-traitance et les fournisseurs Les mesures prises pour assurer la qualité et la sécurité des produits Les actions de communication et marketing responsables Le pilier « People » de la nouvelle stratégie RSE Le pilier « Communities » de la nouvelle stratégie RSE